

Règlement

JEU “Happy Baby Days VERTBAUDET 2026”

ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

La société VERTBAUDET, Société par Actions Simplifiée au capital de 32 352 340 €, dont le siège social est situé au 36, rue Alfred Lefrançois – 59200 TOURCOING immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 397 555 327, organise du 4 février 2026 à 00h01 au 3 mars 2026 23h59 un Jeu concours intitulé «Happy Baby Days» (ci-après le «**Jeu**»), sans obligation d’achat, sur le site VERTBAUDET (ci- après le « **Site** »), <https://www.vertbaudet.fr/page/concours-happy-baby-day.htm> et dans les relais magasins participants (ci-après le « **Magasin** »).

Il est précisé que le Jeu et sa promotion sont proposés en collaboration avec les partenaires (ci-après les “**Partenaires**”) (voir en annexe 1 “ Conditions commerciales des offres et dotations”, ci-après l’ “**Annexe 1**”).

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS ET PARTICIPATION

2.1 Acceptation et consultation du Règlement

Le participant reconnaît avoir lu, compris et accepté le présent règlement (ci-après le “**Règlement**”) avant et au plus tard, au moment de sa participation au Jeu. Le simple fait de participer au Jeu implique donc pour le participant l'acceptation pleine et entière, sans restriction ni réserve du Règlement et la renonciation à tout recours concernant les conditions d’organisation et le déroulement du Jeu, ses résultats et l’attribution des dotations. Le Règlement est consultable à tout moment tout au long du Jeu sur le Site (<https://www.vertbaudet.fr/page/concours-happy-baby-day.htm>), et en Magasin. Il est également adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande. Pour ce faire, il suffit de s’adresser à jeuconcours@vertbaudet.com .

2.2 Conditions de participation

La participation au Jeu est ouverte du 4 février 2026 à 00h01 au 3 mars 2026 23h59 à toute personne physique majeure, résidant en France Métropolitaine, et en Corse, au jour de la participation au Jeu, à l’exception du personnel de VERTBAUDET, de celui des sociétés ayant participé à l’élaboration du Jeu et des membres de leur famille en ligne directe.

La participation s’effectue exclusivement, dans les Magasins VERTBAUDET (via le QR code mis à disposition des Clients), et/ou par voie électronique sur le Site VERTBAUDET, qui nécessite ainsi de disposer d’un accès au réseau internet. La participation au Jeu n’est pas soumise à une obligation d’achat. La participation est limitée à une participation par compte client.

Toute participation au Jeu doit obligatoirement respecter le Règlement. En conséquence, les participants s’interdisent toute utilisation abusive par quelques moyens que ce soient, ayant vocation à contourner le présent Règlement. En cas de fraude, VERTBAUDET se réserve le droit d’exclure le participant et ainsi d’annuler sa participation au Jeu.

VERTBAUDET ne saurait être tenu pour responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable, notamment en cas de mauvais acheminement du courrier, de mauvais fonctionnement des lignes téléphoniques, de l'indisponibilité du Site, de défaillance technique rendant impossible la poursuite du Jeu, de toutes défaillances techniques, matérielles ou

logicielles, de quelque nature que ce soit ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu ou ayant endommagé le système d'un participant, d'erreur d'acheminement de la dotation, de la perte de celle-ci lors de son expédition, de sa non réception, de sa détérioration, ou de sa livraison avec retard.

Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

La connexion de toute personne sur le Site et la participation au Jeu se fait sous l'entière responsabilité des participants.

Toute participation incomplète, inexacte, falsifiée, comportant de fausses indications, non conforme au Règlement sera considérée comme nulle et entraînera l'élimination du participant.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du Jeu, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue du Jeu et ses gagnants. VERTBAUDET se réserve le droit de faire respecter l'égalité des chances entre tous les participants, notamment par voie de justice ou tout autre moyen à sa convenance. VERTBAUDET se réserve le droit d'exclure du Jeu et de poursuivre en justice toute personne qui aurait triché ou troublé le bon déroulement du Jeu. Un gagnant qui aurait triché sera de plein droit déchu de tout lot.

ARTICLE 3 : MODALITES DE PARTICIPATION

Pour participer, il suffit de :

- Se connecter sur le Site à partir du 4 février 2026 à 00h01 au 3 mars 2026 23h59 via le lien suivant : <https://www.vertbaudet.fr/page/concours-happy-baby-day.htm> ou en scannant le QR code présent en Magasin
- Découvrir les dotations partenaires
- Compléter le formulaire de participation en renseignant les champs obligatoires (nom, prénom, e-mail, confirmation d'e-mail) et en acceptant les conditions du présent Règlement, ainsi que la [politique de traitement des données de VERTBAUDET](#) et celles des marques partenaires

ARTICLE 4 : DOTATIONS DU JEU

4.1 Les dotations du Jeu sont les suivantes :

(voir Annexe 1)

Les dotations sont réservées aux résidents en France métropolitaine (hors DROM-COM).

Pour le lot avec le partenaire Villages Clubs du Soleil, sur place, VERTBAUDET ne pourra servir d'intermédiaire entre l'Organisateur Villages Clubs du Soleil et le gagnant du lot.

Les lots en Annexe 1 sont nominatifs et ne pourront être attribués à une autre personne que le gagnant désigné de chaque lot.

4.2 La responsabilité de VERTBAUDET ne saurait être engagée en cas de modification du programme par le Partenaire organisateur Villages Clubs du Soleil

La dotation en partenariat avec Villages Clubs du Soleil (Lot 1) ne comprend pas les éventuelles excursions et activités

autres que celles mentionnées au programme qui sera remis au Gagnant, ainsi que tous autres frais qui ne seraient pas inclus expressément dans la dotation décrites Annexe 1 (et notamment de manière non exhaustive : les assurances, les appels téléphoniques, bagages, pourboires, souvenirs, consommations au bar, excursions et activités payantes, caution obligatoire, taxes de séjour, location voiture, essence, rapatriement, frais de transport et de stationnement pour se rendre à la gare ou à l'aéroport (aller-retour domicile du Gagnant vers la gare ou l'aéroport), ou toute dépense personnelle pendant le séjour) ; ces dépenses concernant uniquement la responsabilité du Gagnant.

Les valeurs indiquées en Annexe 1 pour la dotation Villages Clubs du Soleil correspondent aux prix estimés par le Partenaire à date de rédaction du Règlement. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles de variation.

4.3 VERTBAUDET décline également toutes responsabilités pour tous incidents et/ou accidents qui pourraient survenir pendant la jouissance des lots attribués ou du fait de leurs utilisations. Le gagnant devra se conformer strictement aux préconisations d'utilisation recommandées par le Partenaire organisateur.

ARTICLE 5 : DETERMINATION DU GAGNANT

5.1 Concernant les dotations

Les gagnants (ci-après les "**Gagnant(s)**") sont déterminés par tirage au sort avec le nombre de dotations à gagner sur la durée du jeu concours.

La détermination du(es) Gagnant(s) se fait par le biais d'un processus aléatoire.

Un tirage au sort aura lieu le vendredi 6 mars 2026 parmi tous les participants ayant respecté les conditions de participation ci-dessus.

Ce tirage au sort permettra notamment de désigner les Gagnants remportant les lots ci-dessous. Les différents Gagnants seront informés par email au plus tard le vendredi 6 mars 2026. Ceux-ci auront trente (30) jours pour confirmer, le cas échéant, nom, adresse postale, adresse mail, ainsi que le numéro de téléphone à l'adresse suivante : jeuconcours@vertbaudet.com

Sans retour de leur part dans le délai susmentionné, les Gagnants seront considérés comme renonçant à son lot.

ARTICLE 6 : REMISE DES LOTS :

Le lot, dont il est question, sera attribué à une personne majeure, après vérification de la régularité de l'inscription et des conditions d'octroi.

En fonction de la dotation, chaque gagnant aura accès à sa dotation via un mail VERTBAUDET.

Les informations personnelles nécessaires à l'acheminement des dotations seront transmises aux marques partenaires pour l'envoi des dotations physiques uniquement. Ces informations transmises ne seront en aucun cas utilisées à des fins autres que l'envoi des lots.

Il ne sera attribué qu'un seul lot par compte client VERTBAUDET, pendant toute la durée du Jeu.

Les lots offerts aux Gagnants ; ne pourront donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contrepartie financière (totale ou partielle), ni à leur échange ou remplacement contre un autre lot de quelque valeur que ce soit, pour quelque cause que ce soit.

Les lots envoyés, n'ayant pas été réceptionnés, ne pourront donner lieu à aucune contestation.

Le lot, du 4 février 2026 au 3 mars 2026, qui n'aura pu être remis au Gagnant (mauvaise adresse mail etc.), ne sera pas remis en jeu. Les codes promo n'ayant pas été utilisés dans le délai précisé dans les mentions légales en annexe ; ne pourront faire l'objet d'une prolongation de validité, d'un échange en nature, ou de toute réclamation d'aucune sorte.

Si les circonstances l'exigent, VERTBAUDET se réserve le droit de remplacer le lot par un autre lot de valeur égale ou supérieure, notamment mais sans que cela ne soit exhaustif, en cas d'indisponibilité du lot initialement prévu, sans que cela ne lui fasse encourir une quelconque responsabilité.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE

7.1 VERTBAUDET

La responsabilité de VERTBAUDET est strictement limitée à l'attribution du lot effectivement et valablement gagné.

VERTBAUDET ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler le Jeu à tout moment si les circonstances l'exigent.

VERTBAUDET ne saurait être tenu pour responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable, notamment en cas de mauvais acheminement du courrier, de mauvais fonctionnement des lignes téléphoniques, de l'indisponibilité du Site, de défaillance technique rendant impossible la poursuite du Jeu, des dysfonctionnements du réseau Internet empêchant le bon déroulement du Jeu, de toutes défaillances techniques, matérielles ou logicielles, de quelque nature que ce soit ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu ou ayant endommagé le système d'un participant, d'erreur d'acheminement des lots, de la perte de ceux-ci lors de leur expédition, de leur non réception ou de leur détérioration, de leur livraison avec retard.

Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne à Internet et la participation au Jeu se fait sous l'entière responsabilité des participants.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du Jeu, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue du Jeu et ses gagnants.

VERTBAUDET se réserve le droit de faire respecter l'égalité des chances entre tous les participants, notamment par voie de justice ou tout autre moyen à sa convenance.

À tout moment et sans que sa responsabilité puisse être engagée, VERTBAUDET se réserve le droit d'exclure du Jeu et de poursuivre en justice toute personne qui aurait triché ou troublé le bon déroulement du Jeu.

7.2 Villages Clubs du Soleil

La responsabilité de VERTBAUDET est strictement limitée à l'attribution du lot effectivement et valablement gagné. La réservation et les modalités du séjour relèvent exclusivement de la responsabilité de Villages Clubs du Soleil.

L'organisation du séjour relève exclusivement de la responsabilité de Villages Clubs du Soleil, responsable des conséquences de tous dommages pouvant survenir dans l'enceinte de Villages Clubs du Soleil choisi par le Gagnant.

Il ne sera attribué qu'un seul lot pendant toute la durée du Jeu.

Le lot offert au Gagnant ne pourra donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise d'une contrepartie financière (totale ou partielle), ni à un échange ou remplacement contre un autre lot de quelque valeur que ce soit, pour quelque cause que ce soit.

Le lot qui n'aura pu être remis au gagnant, sera au choix de Villages Clubs du Soleil, remis en jeu dans le cadre du Jeu lui-même.

ARTICLE 8 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par VERTBAUDET aux fins de gestion du présent Jeu.

VERTBAUDET est susceptible, sous réserve du consentement explicite du ou des responsables légaux du participant, d'exploiter et de communiquer lesdites informations à des partenaires dans le cadre d'opérations commerciales conjointes ou non, notamment pour des opérations marketing direct.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, les informations demandées sont obligatoires et nécessaires à VERTBAUDET pour la prise en compte et la validation de la participation et peuvent, pour les personnes qui l'acceptent expressément, être utilisées à des fins de prospection commerciale.

Vous disposez des droits d'opposition, d'accès, de rectification, d'oubli et de portabilité des données qui vous concernent, ainsi que de limitation des finalités. Vous avez également la possibilité de nous faire part du sort que vous souhaitez réserver à vos données post-mortem.

Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, et copie de votre pièce d'identité à :

VERTBAUDET

Relation Client

36, rue Alfred Lefrançois

59200 TOURCOING

Ou contacter-nous via la rubrique « Contact » de notre site ou via le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@VERTBAUDET.com

Nous conservons vos données pendant un délai de cinq ans à compter de la fin de la relation commerciale ; pour plus d'informations, consultez notre politique de [Protection de la vie privée](#) sur notre site internet www.VERTBAUDET.fr.

ARTICLE 9 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, ou les droits voisins, la reproduction la représentation, ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le Jeu, le présent Règlement compris, sont strictement interdites.

Toutes les marques, logos, textes, images et autres signes distinctifs reproduits sur le Site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et ce pour le monde entier. Leur reproduction, totale ou partielle, non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

ARTICLE 10 : AUTORISATIONS

Les Gagnants autorisent, à titre gracieux, VERTBAUDET à reproduire, publier et exposer leurs noms, prénoms et âges et département de résidence sur tous supports (et notamment mais non exclusivement : presse, mailing, affichage, édition, audiovisuel, Internet, cinéma, etc.), pendant une durée de 4 mois à compter de leur désignation, sauf s'ils renoncent à leur lot.

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité et leurs coordonnées, l'accord préalable du titulaire de l'autorité parentale pour les participants mineurs, le cas échéant ; toute indication d'identité ou d'adresse fausse ou erronée entraînant automatiquement l'élimination de la participation.

Il pourra être demandé par Villages Clubs du Soleil, au Gagnant du lot 1 et ses invités, de participer à des actions publicitaires post-concours (vidéo, photographie, enregistrement), ce qui relèvera de la responsabilité exclusive de Villages Clubs du Soleil.

ARTICLE 11 : LOI APPLICABLE ET REGLEMENT

Le présent Règlement peut être obtenu gratuitement sur le Site. Le présent Jeu est exclusivement soumis à la loi française.

La participation à ce Jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent Règlement complet ainsi que l'arbitrage en dernier ressort de VERTBAUDET pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent Règlement.

Toutes réclamations ou contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent Règlement devront être transmises dans un délai de deux mois après la clôture du Jeu à l'adresse suivante : VERTBAUDET — 36, rue Alfred Lefrançois – 59200 TOURCOING.

VERTBAUDET tranchera toute question relative à l'application du présent Règlement, dans le respect de la législation française.

Les litiges nés de l'exécution ou de l'interprétation de l'une des dispositions du présent Règlement, non résolus par accord amiable, seront soumis au Tribunal compétent de Lille.

ANNEXE 1

	<u>Dotations et valeurs</u>	<u>ML</u>
LOT 1	Villages Clubs du Soleil: 1 séjour pour 4 personnes (sur la base 2 adultes/ 2 enfants de moins de 12 ans) dans l'une de nos destinations montagne, valable sur la saison ETE 26 (selon disponibilités).	Le séjour comprend : l'ensemble des services proposés en Tout-compris sur la destination choisie (détail sur www.villagesclubsdusoleil.com) Non inclus : l'acheminement, les consommations au bar, la caution, l'assurance annulation et rapatriement (en supplément). Le séjour est offert sur la base de 2adultes/2 enfants (si participant supplémentaire, il sera à la charge du gagnant) Le lot n'est ni cessible ni échangeable ni remboursable. Valeur approximative du lot : entre 2500€ et 3500€ selon la période
	Montroucoux : 1 an d'eau (52 bons d'achats d'une valeur de 3€= 156€)	
	Les petits culottés :6 mois de couches 330€	les produits sont à commander directement sur notre site lespetitsculottes.fr
	Weleda : Gamme Bébé Calendula + Gamme Bébé Calendula Sans Parfum + Crème pour le Change DERMA 3en1 + Gamme Maternité 300,40 €	
	Quitoque : 3 mois	Le bon d'achat est utilisable jusqu'au 30/06/2026. Votre code est à renseigner avant de valider votre commande et vous permet de bénéficier de 12 box de 3 repas pour le nombre de personnes de votre foyer, plafonné à 4. La réduction ne s'applique que sur les recettes à cuisiner et les indispensables, et non sur le Marché Quitoque (produits de l'épicerie en ligne, notamment ventes directes producteurs, vins et spiritueux). Frais de livraisons offerts. Le code n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours. Le code promotionnel doit recouvrir le montant total de la box. Si le code est appliqué à une commande d'un montant inférieur à sa valeur, la valeur du résiduel du code ne sera pas crédité. Votre abonnement n'est pas résilié automatiquement. Ne donne lieu à aucun remboursement ou rendu monnaie. Pour toutes demandes relatives à votre commande vous pouvez contacter Quitoque par téléphone au 09 39 37 00 40 ou par email : service.client@quitoque.fr
	4 places pour le film " Super Charlie" (40€)	
	Rowenta :Aspirateur laveur X-Clean 10 549,99€	

LOT 2	Montroucoux : 3 mois d'eau 36€	bons d'achats d'une valeur de 3€
	Les petits culottés : 4 mois de couches 220€	
	Weleda: Gamme Bébé Calendula + Gamme Bébé Calendula Sans Parfum 145,80 €	
	Quitoque : 1 mois	Le bon d'achat est utilisable jusqu'au 30/04/2026. Votre code est à renseigner avant de valider votre commande et vous permet de bénéficier de 4 box de 3 repas pour le nombre de personnes de votre foyer, plafonné à 4. La réduction ne s'applique que sur les recettes à cuisiner et les indispensables, et non sur le Marché Quitoque (produits de l'épicerie en ligne, notamment ventes directes producteurs, vins et spiritueux). Frais de livraisons offerts. Le code n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours. Le code promotionnel doit recouvrir le montant total de la box. Si le code est appliqué à une commande d'un montant inférieur à sa valeur, la valeur du résiduel du code ne sera pas crédité. Votre abonnement n'est pas résilié automatiquement. Ne donne lieu à aucun remboursement ou rendu monnaie. Pour toutes demandes relatives à votre commande vous pouvez contacter Quitoque par téléphone au 09 39 37 00 40 ou par email : service.client@quitoque.fr
	4 places pour le film " Super Charlie" (40€)	
	Rowenta: Shampouineuse Clean It 129,99€	
LOT 3	Montroucoux 1 mois 12€	bons d'achats d'une valeur de 3€
	Les Petits culottés : 2 mois de couches 110€	
	Weleda : Coffret de naissance 26,60 €	
	Quitoque : une box	/ Le bon d'achat est utilisable jusqu'au 31/03/2026. Votre code est à renseigner avant de valider votre commande et vous permet de bénéficier de 4 box de 3 repas pour le nombre de personnes de votre foyer, plafonné à 4. La réduction ne s'applique que sur les recettes à cuisiner et les indispensables, et non sur le Marché Quitoque (produits de l'épicerie en ligne, notamment ventes directes producteurs, vins et spiritueux). Frais de livraisons offerts. Le code n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours. Le code promotionnel doit recouvrir le montant total de la box. Si le code est appliqué à une commande d'un montant inférieur à sa valeur, la valeur du résiduel du code ne sera pas crédité. Votre abonnement n'est pas résilié automatiquement. Ne donne lieu à aucun remboursement ou rendu monnaie. Pour toutes demandes relatives à votre commande vous pouvez contacter Quitoque par téléphone au 09 39 37 00 40 ou par email : service.client@quitoque.fr
	4 places pour le film "Super Charlie" (40€)	

	Rowenta: Aspirateur traineau sans sac Swift Power Cyclonic 94,99€	
LOT 4	60 X 2 places (120 pl) pour le film " Super Charlie"	